



CLEVELAND

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU
**RÈGLEMENT NUMÉRO 607 AMENDANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO
446 VISANT À MODIFIER LES
DISPOSITIONS SUR LES CONTENEURS
UTILISÉS COMME BÂTIMENTS
ACCESSOIRES ET LA DÉFINITION DE
FAÇADE DE BÂTIMENT**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai
2024, le RÈGLEMENT NUMÉRO 607 intitulé :**

RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446 VISANT À
MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES CONTENEURS UTILISÉS COMME
BÂTIMENTS ACCESSOIRES ET LA DÉFINITION DE FAÇADE DE BÂTIMENT.

Le Règlement numéro 607 est disponible au bureau de la municipalité situé au 292, chemin
de la Rivière, à Cleveland, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée
moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Canton de Cleveland, ce 12 juin 2024.

Martin Lessard

Directeur général/greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland